18 FÉVRIER 2019
#CONSTRUIRE
L'EUROPE »
#ÉLECTIONS 2019
#BREXIT
#DÉMOCRATIE



LE TROISIÈME ACTE DE L'HISTOIRE EUROPÉENNE

■ ENRICO LETTA

Président, Institut Jacques Delors

Ce texte est un résumé des chapitres 4 et 5 de *Ho imparato* d'Enrico Letta, éditions Il Mulino, 2019.

Le tournant : la troisième césure

L'Europe, comme chacun d'entre nous, fait face à une période que les historiens décriront comme le « tournant ». Au terme de cette phase décisive, rien ne sera plus comme avant, tant pour nos pays que pour notre destin commun. Au cours de notre histoire, nous avons traversé d'autres moments de césure cruciaux à la portée similaire. Le premier nous renvoie aux années cinquante, au moment de la création de la Communauté européenne. Derrière nous, les ravages de la Guerre mondiale. À l'horizon, l'ambition de panser définitivement l'une des plaies les plus profondes du Vieux Continent, celle de la frontière entre l'Allemagne et la France, qui durant plusieurs siècles a ensanglanté la vie des nations. La deuxième césure, plus récente, s'est traduite par une Renaissance, avec la chute du mur de Berlin en 1989 et la réunification entre l'Est et l'Ouest. Ici aussi, un conflit, certes moins sanglant mais au potentiel tout aussi dévastateur, a marqué l'Europe au fer rouge : la guerre froide. Période après laquelle de nouvelles perspectives se sont offertes à nous, avec notamment la relance du projet européen qui, peu de temps après, aboutira au traité de Maastricht, pour une véritable union économique et monétaire.

Entre Naissance et Renaissance, donc. Dans les deux cas, la perspective était uniquement intra-européenne, c'est-à-dire inhérente à des dynamiques entre et au sein des États membres ; le monde en toile de fond. Près de 30 ans plus tard, nous nous trouvons actuellement au troisième tournant majeur de l'histoire européenne. L'Union européenne est épuisée, non pas par une guerre à proprement

parler, mais par des événements exogènes, dont la portée est comparable à celle des dommages engendrés par un conflit. Pendant dix ans, elle a subi les conséquences d'une crise économique profonde, ayant ébranlé les fondements de notre modèle de développement, érodé les paradigmes de notre système de protection sociale, et conditionné radicalement les mouvements politiques et le fonctionnement de la démocratie. L'Union a connu de belles réalisations, allant de l'Euro à une gestion globale de la politique monétaire grâce au whatever it takes de Mario Draghi, mais avec un processus d'intégration encore partiel, incomplet, dépourvu de légitimité politique et démocratique. Elle a enduré cinq ans de crise migratoire, donnant à l'opinion publique l'image de milliers de morts dans la mer Méditerranée, de plusieurs kilomètres de files le long des nouvelles frontières tracées dans l'urgence au fil barbelé, et de photos de famille de Conseils européens consécutifs, tous majoritairement incapables de trouver des solutions en mesure de concilier intégration et sécurité, humanité et consensus. L'Union est vieillissante, confuse, et divisée.

Mais aujourd'hui, loin de n'être qu'une simple toile de fond, le monde représente au contraire une variable déterminante. D'un côté, l'Asie, qui a connu un développement particulièrement spectaculaire et intense, est à l'origine de tendances capables de transformer définitivement la géopolitique et le marché à l'échelle mondiale. De l'autre, les États-Unis, avec Donald Trump, locataire actuel de la Maison Blanche, qui modifie les règles de la diplomatie internationale traditionnelle et qui ne s'est jamais caché d'avoir, par rapport à ses prédécesseurs, une orientation considé-



rablement moins constructive quant au maintien de relations euro-atlantiques. À cela vient s'ajouter, pour ne citer que les macro-facteurs les plus significatifs, les tendances démographiques qui signent la fin de la place centrale de l'homme européen, les incertitudes quant à l'avenir de l'Afrique, les transformations générées par la révolution technologique sur tous les aspects de la vie au sein de nos communautés, du travail à l'éducation, ou encore les modalités de constitution et d'agrégation du consensus sur les mêmes idées de liberté et de coexistence des citoyens.

Entre simultanéité et complexité : 5 événements majeurs à venir en 2019

L'aperçu qui précède suffit à témoigner du niveau de complexité qui caractérise le troisième acte de l'histoire européenne. La perspective n'est plus seulement européenne, avec la nécessité de résoudre les problématiques entre États membres, mais mondiale, et oblige ainsi nos dirigeants à *choisir*; une action qu'ils ont peu ou mal réalisée au cours des dernières années.

Choisir, dans un premier temps, de poursuivre le projet européen initial, en achevant définitivement l'unification de l'Europe, ou choisir de revenir en arrière, à l'époque des États-nations, des divisions, des pulsions perturbatrices. Cette option, comme nous le verrons, n'est plus un exercice de style pour scénaristes ou politologues. Il s'agit au contraire d'une possibilité concrète, bien que néfaste à mon avis. Le choix entre le premier scénario – l'unité et la relance de l'Union européenne – et le second – la décomposition définitive en de nombreuses souverainetés et la fin du projet unitaire – se jouera principalement au cours de l'année 2019.

J'en suis conscient : le débat européen est traversé de manière épisodique par un « effet d'annonce » assez agaçant, qui peut entraîner à la fois confusion et déception. En effet, nombreux sont les événements ou changements politico-diplomatiques qui, pour un quelconque motif, sont qualifiés de « décisifs », déterminants ou draconiens par

les commentateurs ou hommes politiques. Généralement, la hâte se révèle inutile. Les problèmes restent irrésolus et la prise de décision définitive est reportée à une date ultérieure, afin de définir un nouveau rendez-vous, porteur d'avenir, qualifié tout autant de décisif. Le tout avec des conséquences aisément prévisibles, qu'il s'agisse de confiance et de clarté du discours public, de crédibilité des acteurs et de fiabilité des observateurs.

Cette fois, en revanche, l'emphase est justifiée, car l'effet d'annonce présente une plausibilité difficilement contestable. Le motif réside dans un facteur objectif : la simultanéité de cinq grands événements qui auront tous lieu cette année, en 2019. Chaque événement, analysé individuellement, serait pertinent. Toutefois, si l'on prend une perspective collective, ces événements risquent de présenter un caractère révolutionnaire, dans la mesure où, une fois passés, le visage de l'Europe et son rôle à l'échelle mondiale ne seront plus les mêmes. La situation pourra évoluer dans un sens comme dans l'autre : rassurer les partisans de l'européisme ou galvaniser les souverainistes. Dans un an, nous commenterons immanguablement une autre Europe ainsi qu'un autre monde.

Examinons dans le détail ces événements, qui présentent un autre élément commun fondamental : leur caractère sans précédent et inédit. Le premier événement de l'année 2019 se résume au sujet le plus épineux de l'actualité : le Brexit. Jamais auparavant, en plus de soixante ans, un État membre n'avait décidé de manière autonome de guitter la maison commune, de s'arrêter là, de faire marche arrière et de sortir du sentier de l'intégration communautaire. Le choc, en matière d'impact médiatique et politique, a d'ores et déjà eu lieu en juin 2016, avec une certaine incompréhension quant à l'issue du référendum. Mais c'est seulement en 2019, donc très prochainement, que ce résultat électoral majeur deviendra une réalité concrète. Quels seront précisément les effets de cet événement ? L'accord laborieux entre la Commission européenne et le gouvernement du Royaume-Uni sera-t-il appliqué ou s'agira-t-il au contraire d'un « Hard Brexit » ? À seulement guelgues



semaines de la date fatidique du 29 mars, on l'ignore encore. À tel point qu'une option - la renonciation retentissante des autorités britanniques et la proclamation d'un second référendum –, d'abord totalement imprévisible, semble finalement envisageable. De toute évidence, l'extrême complexité des négociations - au cours desquelles il ne fait aucun doute que l'Europe des 27 a, une fois n'est pas coutume, fait preuve de détermination et de cohésion - ainsi que les divisions dans la gestion de la question par le gouvernement et le parlement du Royaume-Uni en disent long sur la gravité d'un événement qui présente toutes les caractéristiques d'un véritable changement d'époque.

À ces caractéristiques s'ajoute l'incertitude liée au caractère inédit de l'événement, dont personne n'est en mesure de prévoir son évolution de manière certaine. L'Europe a déjà expérimenté ce genre de processus, et ce, à plusieurs reprises, mais il s'agissait au contraire de réglementer de manière administrative et formelle l'adhésion et l'entrée de nouveaux membres. Chacun de ces tournants constituait un changement difficile à gérer, avec la mise en œuvre d'instruments et de procédures complexes. À son dénouement, l'événement sera sans aucun doute d'autant plus ardu et compliqué.

Le deuxième événement de l'année 2019 concerne les élections européennes, qui auront lieu en mai prochain, pour le renouvellement des représentants au Parlement européen. Bien sûr, ce n'est pas la première fois que les électeurs sont appelés aux urnes. Mais, pour la première fois, l'issue électorale est susceptible de donner lieu à des scénarios totalement inédits, profondément perturbateurs. Depuis 1979, date à laquelle les citoyens européens ont obtenu le droit de choisir directement leurs représentants à l'Assemblée parlementaire européenne, le Parlement européen s'est constitué selon une géographie des forces politiques très linéaire, principalement binaire. La majeure partie des sièges sont occupés par les deux principaux groupes politiques du Parlement européen, à savoir les conservateurs du Parti populaire européen (PPE) et les sociaux-démocrates de

l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates (S&D). Au gré de leurs ententes, ces deux familles politiques ont désigné toutes les fonctions exécutives des institutions communautaires à partir de 1992 : les présidents de la Commission, de Delors à Juncker, les présidents du Parlement (à l'exception du libéral irlandais Pat Cox, il y a quinze ans), les présidents du Conseil européen ainsi que les hauts représentants pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

En mai, après des décennies placées sous le signe de la continuité, ce schéma binaire pourrait s'effondrer, remettant ainsi en cause le modèle de la « grande coalition ». C'est d'ailleurs selon ce modèle que les lignes directrices des politiques européennes ont été rédigées, les directives et règlements établis, les programmes mis en place, et les accords ratifiés. Le paysage politique pourrait donc profondément changer, devenant plus étendu et plus fragmenté, avec l'apparition ou le renforcement de mouvements ou partis jusqu'alors marginaux. Quelle que soit notre orientation politique, il est probable qu'il y ait une véritable convergence d'opinions sur le fait que la politique européenne naviguera dans des eaux inexplorées.

Le troisième changement majeur de 2019 est à lire sous le signe de la simultanéité. En effet, le renouvellement concomitant de toutes les fonctions décisionnelles à la tête des différentes institutions européennes, et notamment la nomination du nouveau président de la Banque centrale européenne se produira cette année. Cette fonction était auparavant désignée indépendamment des cycles électoraux, et se distinguait par conséquent de toutes les autres. L'on peut citer comme exemple la nomination de Mario Draghi en 2011, ou celle de Jean-Claude Trichet en 2013. Mais cette fois-ci, le processus de décision, particulièrement sensible en raison de l'importance stratégique du rôle, s'inscrira dans le cadre d'une négociation politique plus globale et plus complexe autour des autres fonctions décisionnelles. Cela signifie que les calculs ciblés sur les intérêts nationaux pourraient s'accompagner - je reviendrai sur ce point dans la conclusion - de ceux inhérents



aux équilibres entre les partis, familles politiques et groupes parlementaires.

Le quatrième événement de l'année 2019 peut être comparé, sur le plan conceptuel, à celui concernant le renouvellement du Parlement européen. En effet, comme l'Assemblée parlementaire européenne, la Commission européenne sera vraisemblablement modelée, elle aussi, en fonction d'un schéma politique différent du modèle traditionnel issu du bipartisme historique européen. En ce sens, il est possible que l'exécutif bruxellois se compose de représentants ayant une culture ou une orientation eurosceptique, voire anti-européenne. Cela s'est-il déjà produit auparavant? Non. Il ne fait nul doute que la Commission a déjà fait preuve d'opinions particulièrement divisées ou critiques à l'égard de tel ou tel processus interne à la vie européenne, mais aucun représentant n'a jamais été ouvertement hostile vis-à-vis de l'essence même de la construction de l'Union. À l'heure actuelle, il est difficile de comprendre et de prévoir comment ce tournant, s'il a lieu, se traduirait dans la gestion ordinaire et extraordinaire des dossiers à l'ordre du jour de l'exécutif bruxellois.

Enfin, le cinquième et dernier événement concerne, non pas le fonctionnement des institutions communautaires, mais le rapport entre l'Allemagne, dont l'hégémonie en Europe s'est fait ressentir ces dernières années, et le reste des États membres. Cette suprématie, constatée de facto, mais n'ayant jamais été formalisée par une nomination politique de poids, a été comparée à une sorte d'« hégémonie réticente » par Berlin. Dans la pratique, l'Allemagne a joué un rôle de premier plan, mais s'est toujours bien gardée d'exercer ce rôle de manière formelle. Par exemple, jamais l'Europe n'a eu un représentant allemand à la présidence de la BCE ou de la Commission européenne, à l'exception de la célèbre crise de la « chaise vide » des années soixante. Mais cette fois, la situation est différente : Berlin aspire ouvertement à une primauté directe, sans intermédiation. Pour ma part, il ne fait aucun doute que ce changement de trajectoire est la conséquence de la méfiance, voire de l'hostilité, d'une partie de la classe dirigeante allemande ou de l'opinion

publique quant à certaines orientations de la Commission européenne au cours des dernières années. Il n'en demeure pas moins que l'impact - politique, mais également communicatif, en ce qui concerne la description des rapports de force entre les États membres de cette évolution est difficilement palpable. Inutile de le nier : le danger réside dans le fait que cette hégémonie - autrefois faisant l'objet de réticence, mais désormais consciente et affirmée par l'Allemagne – est susceptible d'influencer fortement les équilibres précaires entre les États membres, mais également entre ces derniers et les institutions communautaires. Et ce, avec le risque de compromettre la stabilité structurelle de l'architecture de l'Union européenne, qui jusqu'à présent était fondée sur un équilibre fragile entre les intérêts nationaux, la protection des minorités, la souveraineté commune et les opportunismes sur l'échiquier géopolitique.

La primauté de la démocratie : personnes, politiques et peuples

Ainsi, au-delà des excès d'une rhétorique emphatique qui s'est révélée disproportionnée à de trop nombreuses reprises par le passé, 2019 sera indéniablement propice à des scénarios inédits. Comment nous y préparer ? De quelle manière les classes dirigeantes et les peuples européens peuvent-ils faire face à ces défis sans renoncer aux réalisations les plus importantes ayant marqué les deux premières phases de l'histoire européenne ?

Tout d'abord, comme à chaque phase de transition, de changement d'époque, il est nécessaire de se remettre profondément en question. Appliquée à l'Europe, cette exigence, ainsi que les faits de ces dernières années, le confirment de manière absolue : ils suggèrent qu'il convient de transformer radicalement la perspective et les méthodes selon lesquelles le projet d'intégration européenne est mené.

Concrètement, cela signifie qu'il n'est pas possible de s'intégrer davantage sans procéder à deux adaptations fondamentales. La première : renforcer la légitimité démocratique des institutions communautaires ;



la seconde : affirmer fermement la primauté de la politique au niveau national et au niveau européen. Si la principale perception du projet communautaire – à savoir celle de rallier, associer nos économies afin de créer une interdépendance et ainsi réduire au minimum le risque de conflits – a été un succès et si la construction européenne en a bénéficié, l'interdépendance acquise à ce jour est telle qu'il semble difficile de pouvoir l'inverser, comme le suggèrent toutes les complications et le chaos institutionnel liés au Brexit.

En conséquence, une étrange hétérogenèse des finalités s'est créée. C'est pourquoi, puisque l'intégration économique a fonctionné et est perçue comme irréversible, elle n'est plus ressentie comme nécessaire. Plus simplement, l'aspect économique seul ne suffit pas à propulser et à faire avancer l'aventure européenne. C'est à ce stade que la politique entre en jeu et devient fondamentale. C'est de la politique, principalement de la politique, dont nous avons besoin afin de passer cette période de transition avec succès. Bien que cela puisse apparaitre brutal, le sauvetage de l'Europe, ainsi que le sort des démocraties libérales sur lesquelles elle repose, dépendent du retour de la politique.

Je n'ai pas recours à cette association entre crise du projet européen et crise des démocraties libérales de manière fortuite. Je suis persuadé depuis longtemps que la crise des démocraties libérales est l'une des clés pour comprendre les difficultés de la crise du projet européen, car leur fonctionnement repose sur les mêmes principes de constitution. D'une part, l'essence même du projet européen réside dans les valeurs libérales du pluralisme, de la tolérance et de la diversité, tandis que, d'autre part, ces mêmes idéaux caractérisent les démocraties libérales car ils garantissent, préservent et protègent les droits des minorités - politiques, religieuses, ethniques, linguistiques, etc. Comme mentionné précédemment, la protection des minorités est également la condition fondamentale d'une expérience européenne concluante : Romano Prodi a bien codifié ce concept en définissant une Union à succès comme une Union de minorités.

Au cours des dernières années, comme nous avons pu le constater, ce concept de protection des minorités a été ébranlé au sein de nombreux pays de l'Union, certains plus que d'autres. Par conséquent, la notion de « démocratie illibérale » a vu le jour, une forme de démocratie au sein de laquelle la perspective s'inverse : ce qui compte le plus, ce n'est pas la protection des minorités, mais la consolidation du pouvoir des majorités. Outre les cas les plus retentissants, comme la Pologne ou la Hongrie, cette tendance peut être observée à travers le prisme dans les coups de force de plus en plus fréquents des pouvoirs exécutifs à l'égard de leur parlement respectif. Bien qu'elle se traduise différemment, il s'agit d'une évolution commune entre les démocraties libérales, qui ne se limite pas à l'Europe, comme en témoigne l'élection de Donald Trump aux États-Unis.

La lassitude des démocraties libérales se reflète naturellement au niveau européen. Il est essentiel de prendre un exemple pour comprendre les difficultés et les risques que cela représente pour l'Europe. Au cours des dix dernières années au moins, l'équilibre interinstitutionnel entre la Commission européenne et le Conseil européen s'est fortement déplacé en faveur de ce dernier. Comment interpréter cela? Dans le partage des missions au niveau européen, il transparait que la Commission, quidée par l'intérêt communautaire, est l'organisme qui protège les prérogatives des États les plus faibles, à savoir les minorités. Toutefois, si les décisions politiques les plus pertinentes de ces dernières années sont de plus en plus concentrées entre les mains de chefs d'État et de gouvernement au sein du Conseil – organisme où prévalent les intérêts nationaux et, par conséquent, se créent des hiérarchies entre les pays - il n'est pas surprenant que les États les plus forts aient pris le pas au sein des instances. Par conséquent, l'on pourrait également affirmer que le déséquilibre institutionnel en faveur du Conseil est susceptible d'être également perçu comme une consolidation du pouvoir des majorités (les États membres les plus forts) au détriment des minorités (les États membres les moins forts).



Seule la politique, dans son acception la plus noble, peut résoudre la situation et rétablir un point d'équilibre entre ces instances. En effet, comme j'ai tenté de le présenter en détail, si doit être considérée comme l'année cruciale qui marquera la transformation, d'une manière ou d'une autre, de l'Union européenne, et si un retour à la primauté de la politique est jugé incontournable, quelles sont les conditions pour que ce changement soit positif pour l'intégration et ne se transforme pas, en revanche, en un début de décomposition de l'ensemble du projet ? Il existe, selon moi, trois conditions essentielles que nous pourrions résumer par les trois « P » : personnes, politiques et peuples européens.

La première condition, les personnes. La manière dont les leaders européens choisiront les cinq personnalités, les cinq visages, les cinq voix qui représenteront l'Union européenne lors de la prochaine législature sera déterminante ; pour le président de la BCE, en revanche, le mandat a une durée de huit ans. Ces choix, comme expliqué précédemment, seront concentrés sur une courte période, entre juillet et octobre, et finiront par se chevaucher et avoir lieu simultanément, malgré le fait que toutes les institutions concernées - Commission, Conseil, BCE, Parlement et Politique étrangère et de sécurité commune - prévoient des procédures et des dynamigues gui leur sont propres. Une condition est impérative : les décisions d'une telle portée doivent être prises, en tout état de cause, dans une logique de maximisation de l'intérêt de la relance de l'intégration, en restant, par conséquent, en dehors d'un maquignonnage exacerbé de passeports, aspirations et tendances politiques. Il est fondamental que ces cinq visages soient sélectionnés selon leurs compétences, leur représentativité, mais aussi et surtout leur capacité à parler à la société et aux peuples européens. Ils doivent être en mesure de le faire de manière moderne, directe, sans tomber dans les mécanismes et dans le langage des bureaucrates, mais en privilégiant la créativité. Le choix de ces visages et la possibilité de créer une dynamique positive dans la relation entre les institutions européennes et les citoyens sont essentiels

pour éviter le risque que les cinq prochaines années ne transforment en un calvaire pour les institutions européennes.

Toujours dans le cadre de la sélection des personnes, il faudra obligatoirement tenir compte de l'évolution du contexte autour de l'Union européenne. Des dirigeants de plus en plus anti-européens et agressifs dans leur rhétorique et dans leur comportement opèrent autour de notre continent. Nous retrouvons ces caractéristiques inquiétantes, tant parmi les dirigeants de pays traditionnellement hostiles, ou du moins peu enthousiastes quant à l'intégration européenne, que – et ceci est une première - parmi nos alliés historiques, les États-Unis en tête. Dans le choix de ceux qui représenteront l'Union dans les prochaines années, il faudra également tenir compte de cette nouveauté, des interlocuteurs ou, dans la pire hypothèse, des adversaires. Par conséquent, il sera important de pouvoir compter sur des personnalités fortes, résolues, représentatives et en mesure d'être respectées par des interlocuteurs éminemment plus complexes et ardus que par le passé.

La deuxième condition concerne les politiques. En passant en revue les sujets ayant marqué la campagne des dernières élections pour le renouvellement du Parlement européen, en 2014, le changement est considérable quant aux priorités de la législature. La migration était pratiquement absente du débat politique, tandis que cette question a clairement pris de l'ampleur par la suite, occupant une position centrale au sein de la législature, au point de modifier considérablement le paysage politique, entre Brexit et issue du vote en Italie, Autriche, Allemagne et pays de Visegrad. Le même écart, à considérer cette fois comme une évolution positive, ressort sur la grande question environnementale qui devra encore croître dans la conscience des dirigeants politiques afin de retrouver cette relation essentielle avec les citoyens, réaffirmée à ce jour par tous les sondages d'opinion.

Par conséquent, il est nécessaire que les priorités de la prochaine législature européenne soient repensées sur la base d'un contexte différent, moins centré sur les mécanismes



bruxellois traditionnels et inertiels, et plus à même d'accéder aux grandes questions d'avenir qui sont, et ce n'est pas un hasard, également celles ayant eu un impact majeur sur la vie des citoyens. Cette réécriture intelligente du programme politique est également destinée à transformer l'image de l'Union, améliorant sa réputation et faisant en sorte que celle-ci soit perçue en couleurs, comme une construction vivante et moderne, et non pas en noir et blanc, ternie, noircie, ou pire encore, emprisonnée pendant une durée indéfinie en dehors de la réalité.

Passons enfin au troisième « P », celui des peuples européens et de la relation avec ces derniers. Il est fondamental que cette relation soit centrale et positive. Dans le cadre des choix communautaires, les populations doivent obtenir des « oui », et pas seulement des « non ». Cela signifie que Bruxelles doit parvenir à parler aux citoyens européens en ajoutant, et non pas en retirant - ou en donnant l'idée de retirer - quelque chose. Le discours est complexe et touche le cœur même de la relation entre le peuple et les politiques. Afin d'être plus clair, je vais présenter un exemple expliquant, à mon avis, mieux l'enjeu que tout autre discours. En cette période, le nationalisme et l'anti-européisme grandissent sur la base de la méconnaissance mutuelle et de la facilité avec laquelle se créent des messages subtils et attrayants reposant sur la construction de boucs émissaires et sur l'identification de ses voisins comme des ennemis. Il convient d'ajouter que le plus grand succès européen, le programme Erasmus,

est seulement accessible à une petite minorité, un nombre restreint de jeunes étudiants universitaires. Il serait donc nécessaire de concentrer toute l'énergie de la prochaine législature dans l'application d'une mesure universelle, européenne, permettant à tous les jeunes âgés de 15 ans, de Barcelone ou de Bratislava, de Pise ou de Strasbourg, de passer une partie de leur année scolaire à l'étranger, dans un autre pays de la Communauté, comme c'est le cas aujourd'hui avec Erasmus pour les étudiants universitaires.

Une telle mesure serait plus que révolutionnaire. Elle offrirait aux nombreuses familles qui n'en ont pas la possibilité, la formidable opportunité d'offrir à leurs enfants de réaliser une partie de leur cursus à l'étranger, à l'instar des familles qui disposent des ressources nécessaires pour se le permettre à titre privé. Ce qui divise à ce jour deviendrait, grâce à l'Union européenne, un facteur d'unité et de partage. L'idée initiale de l'Europe de Jacques Delors pourrait alors être reprise : l'Union des opportunités, de la croissance et de l'intégration. Ce serait le meilleur moyen d'envisager l'avenir, en tirant profit des meilleurs enseignements du passé. Il s'agirait d'un instrument contribuant à rallier le peuple et la classe dirigeante, en donnant aux citoyens l'idée d'une Europe capable d'offrir des opportunités à tous, et non pas seulement à ceux qui peuvent se le permettre, et qui, à partir de la valorisation de son identité et de ses valeurs non négociables, est en mesure d'affronter le troisième acte de sa longue histoire commune.

Directeur de la publication : Sébastien Maillard • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduction de l'italien : Word Class • © Institut Jacques Delors



